



VILLE DE MONTELMAR

O o O

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

Nom officiel : VILLE DE MONTELMAR

Adresse postale : Hôtel de Ville – Place Emile Loubet

Localité/Ville : MONTELMAR

Code postal : 26200

Point(s) de contact : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques – Service de la Commande Publique

A l'attention de Monsieur le Maire de Montélimar ou son représentant

Téléphone : 04.75.53.10.74.

Courriel : dcpa.j@montelimar-agglo.fr

Code NUTS : FRK23

Adresse(s) internet (le cas échéant)

Adresse principale du pouvoir adjudicateur : www.montelimar.fr

Adresse du profil acheteur (URL) : <http://www.montelimar.fr/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Autorité régionale ou locale

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II. 1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé :

Divers travaux de bâtiments - Lot n°4 : Carrelage, faïence, revêtement de sols

Réf : 2026T0004

II.1.2) Code CPV principal

45430000-0

45259000-7

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte :

Le présent marché concerne divers travaux pour les bâtiments de la ville de Montélimar (hors opération spécifique). Il s'agit d'une relance après une déclaration sans suite. Elle ne concerne que le lot n°4 : carrelage, faïence, revêtement de sols

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : NON

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

350 000,00 €

II.2) Description**II.2.1) Intitulé**

Le présent marché concerne divers travaux pour les bâtiments de la ville de Montélimar (hors opération spécifique). Il s'agit d'une relance après une déclaration sans suite. Elle ne concerne que le lot n°4 : carrelage, faïence, revêtement de sols

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRK23

Lieu principal d'exécution : Commune de Montélimar

II.2.4) Description des prestations :**II.2.5) Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

Critère de qualité : Valeur technique : Coef 2

Critère de qualité : Prix : Coef 2,5

Critère de qualité : Développement durable : Coef 0,5

II.2.11) Information sur les options

Option : NON

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**II.2.14) Informations complémentaires****SECTION IV : PROCÉDURE****IV.1) Description****IV.1.1) Type de procédure :**

Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union Européenne (dans les cas énumérés ci-dessous).

- Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive.

Explication : Marché d'un montant inférieur aux seuils européens.

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**IV.1.6) Enchère électronique****IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : NON

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au DAUPHINE LIBERE du 4 mars 2026 et inséré sur le site internet de la Ville le 27 février 2026.

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de pré information

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHE

MARCHÉ N° M 260041

INTITULÉ : Divers travaux de bâtiments - Lot n°4 : Carrelage, faïence, revêtement de sols

Un marché/lot est attribué : OUI

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché : 17 août 2026

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 2

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 2

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

V.2.3) NOM ET ADRESSE DE TITULAIRE

Nom officiel : CHM ENTRETIEN

Adresse postale : 24 Rue d'Alpignano

Localité/Ville : FONTAINE

Code postal : 38600

Pays : France

Nom officiel : SAS RIGOUDY

Adresse postale : SIS 7 Rue du Progrès

Localité/Ville : SAULCE SUR RHONE

Code postal : 26270

Pays : France

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale du marché/du lot : 350 000,00 €

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité : oui

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires :

Type de procédure : La présente consultation est lancée suivant la Procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L.2123-1, R.2123-1-1°, R.2131-12-2° et R.2162-2 alinéa 2 du Code de la commande publique.

Modalités de consultation du marché :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont qui est mentionnée au présent avis et dans les conditions fixées par **les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.**

Pas de sous-traitance indiquée mais les attributaires ont toujours la possibilité de sous-traiter en cours de marché au titre de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975.

INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHE :

Valeur totale finale du marché : le montant indiqué correspond au montant maximum H.T. sur la durée de l'accord-cadre soit deux (2) ans.

Cet accord-cadre s'exécutera à bons de commande et pour un montant susceptible de varier dans la limite annuelle de :

- Minimum 20 000,00 € H.T. et Maximum 175 000,00 € H.T. pour le lot n°4

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex

Code postal : 38022

Téléphone : 04 76 42 90 16

Fax : 04 76 51 89 44

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- Soit, avant la signature du marché, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- Soit, après la signature du marché, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R.411-1 et R.421-7 du Code de justice administrative et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- Soit, après la signature du marché, un référé précontractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun – B. P. 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex

Code postal : 38022

Téléphone : 04.76.42.90.16.

Fax : 04.76.51.89.44.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : le 24 août 2026

Pour le Maire
et par délégation,